Charleval Normandie

ÉDUCATION

Un groupe scolaire unique au service des enfants

P.4

CULTURE

Le Moulin du Hom devient décor de cinéma

P.17

LA NAVETTE

Le journal d'information de la commune de Charleval

Nº 59
Octobre 2025

FOCUS

CLIMAT EN MUTATION, CHARLEVAL EN RÉSILIENCE

P.6

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

ÉDITO

Chères Charlevalaises, chers Charlevalais,

Nous l'avons déjà constaté les années précédentes, le changement climatique n'est plus seulement l'affaire d'autres pays ou d'autres régions de France. C'est désormais notre quotidien qui peut subitement se trouver fortement impacté par ce dérèglement. L'année qui s'achève a marqué une nouvelle fois notre vallée et notre commune, et ce en laissant des stigmates qui ne sont pas près de s'effacer. Les deux épisodes orageux des 13 et 25 juin ont été d'une ampleur rarement observée sur notre territoire. À la faveur de hausses conséquentes de températures, ces orages très puissants se sont rapidement transformés en tornades mêlant rafales de vent, grêle et pluie diluvienne.

Si aucune victime n'a, fort heureusement, été déclarée, il en va autrement des dégâts matériels constatés : arbres fendus, toitures arrachées, inondations et coupures d'électricité. En l'espace de quelques minutes, plusieurs zones de la commune ont été sévèrement frappées, notamment les hameaux de Fontaine Bulant, de Transières et de Colmont. Certaines parcelles cultivées ont également été détruites, totalement ou presque. Notre patrimoine forestier n'a pas été épargné. Les photos de cette Navette parlent d'elles-mêmes, avec des arbres arrachés ou fendus et des sentiers impraticables. L'ONF a d'ailleurs dû fermer l'accès à la forêt pour plusieurs semaines. Aujourd'hui encore, certains chemins forestiers sont maintenus fermés pour des raisons de sécurité évidentes.

Nous retiendrons de cet épisode dévastateur quelques constats et enseignements. Ainsi, je tiens à remercier sincèrement, au nom de la municipalité, toutes les personnes qui ont spontanément proposé leur aide aux habitants et aux entreprises dès le lendemain de la tempête. Cela nous amène à réfléchir à la création d'une réserve communale de sécurité civile, qui serait composée de citoyens volontaires et bénévoles, qu'ils soient élus, agents municipaux, habitants ou entrepreneurs. Selon un cadre et une organisation prédéfinis, ce groupe pourrait être mobilisé, en cas d'événement majeur, en appui des services d'ordre et de secours.

À ce titre, c'est sur le fondement des pouvoirs de police générale qui lui incombent que le maire assure la réponse de premier niveau à toute situation mettant en péril la sécurité de la population. Il s'agit là d'intervenir, en cas de catastrophe naturelle, pour apporter tout le soutien possible aux sinistrés. En aucun cas il ne saurait être question de se substituer aux services publics de secours et d'urgence.

Concernant les conséquences directes que certains d'entre vous ont dû supporter, notamment les longues coupures d'électricité, je déplore comme vous la difficulté avec laquelle Enedis a dû composer pour un rétablissement complet du réseau. Je mesure parfaitement les préjudices subis et les difficultés pour chacun d'obtenir réparation. Cela d'autant plus que les services de l'État n'ont pas accordé à Charleval la reconnaissance du statut de catastrophe naturelle.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

Toujours dans un esprit solidaire et responsable, et parce que nous sommes tous vulnérables en pareilles situations, je vous invite à veiller à l'élagage des arbres autour de vos habitations et en bordure de route.

Notre printemps-été 2025 a heureusement été ponctué de nombreuses animations et événements à Charleval. Des temps forts organisés par la commune et le CCAS, mais aussi de nombreux rendez-vous proposés par les associations charlevalaises, toujours aussi dynamiques. Vous pourrez découvrir ou redécouvrir, en lisant ce bulletin, ces moments festifs qui nous offrent des parenthèses conviviales et chaleureuses, au beau milieu du désordre politique et institutionnel dans lequel se trouve notre pays. Un grand bravo à tous les bénévoles qui, comme chaque année, font de Charleval un village vivant et bienveillant.

La commune poursuit ses engagements avec le démarrage des travaux de réhabilitation de la Halle en salle associative et culturelle. Je sais que vous êtes nombreux à attendre l'ouverture de ce nouvel espace. Il faudra encore patienter quelques mois avant que le projet aboutisse. Bien entendu, il sera toujours possible de réserver la salle Charles IX en fonction des besoins.

Et parce que le patrimoine de Charleval et sa préservation sont essentiels à nos yeux, nous avons eu le plaisir, en juillet dernier, d'inaugurer le lavoir « Armand Peynaud », en hommage à cet ancien maire de Charleval à qui revient l'initiative de la construction de ce lieu. Quelle que soit l'époque, je ne peux que le confirmer, la préoccupation première d'un maire est de veiller au bien-être de ses administrés.

Pour conclure, je souhaite vous dire, à titre personnel, que malgré des soucis de santé m'obligeant temporairement à réduire ma présence à la mairie, je continue de suivre avec attention les dossiers de la Commune. Je reste pleinement engagé et attentif, au quotidien, à tout ce qui concerne les Charlevalaises et les Charlevalais.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne lecture.

Votre Maire,
Pascal Calais.

UNE JOURNÉE POUR SE SOUVENIR ET POUR APPRENDRE

Le 21 mai dernier, les Anciens Combattants de Charleval ont invité enfants et adultes à une journée dédiée au souvenir au Mont Valérien, lieu emblématique de la Résistance et de la Seconde Guerre Mondiale. Organisée par le Commandant Georges Vanryssel, cette sortie rassemblait les jeunes élus du CME, des élèves engagés dans les cérémonies patriotiques, leurs enseignantes, et de nombreux bénévoles investis dans le devoir de mémoire.

La journée a débuté par la visite du Mémorial de la France Combattante, impressionnante nécropole de granit qui honore tous ceux qui ont combattu pour la liberté. La clairière des fusillés, où plus d'un millier de résistants furent exécutés entre 1941 et 1944, a particulièrement marqué les participants. Les enfants, préparés par leurs institutrices, ont suivi attentivement les explications de la guide et posé de nombreuses questions sur cette période où courage et tragédie se côtoient.

Après un déjeuner dans le parc du Mémorial, la délégation charlevalaise a poursuivi sa découverte de la forteresse du Mont-Valérien. Les enfants ont été fascinés par le pigeonnier militaire et le récit du maréchal des logis Sylvain sur le rôle crucial des pigeons voyageurs pendant les deux guerres. La visite s'est achevée par un goûter dans la cour d'honneur du 8e Régiment de Transmissions.

Cette journée a permis à tous de se souvenir et de rendre hommage à ceux qui se sont battus pour la France et pour la liberté, affirmant l'importance de transmettre cette mémoire aux générations futures.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

OPÉRATION COLIS ET DESSINS DE NOËL POUR NOS SOLDATS

À l'approche des fêtes, les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire de Charleval ont participé à une belle initiative de solidarité, sous l'impulsion du Commandant Vanryssel. Ils ont pris part au projet de l'association Solidarité Défense, qui depuis 1994, entretient un lien fort entre les citoyens et nos militaires. Chaque année, l'association prépare des colis de Noël destinés aux soldats en opérations extérieures. Ces colis, confectionnés à Paris dans les locaux du Musée des Invalides, contiennent des cadeaux, des produits traditionnels, des messages officiels et des dessins d'enfants, symboles de reconnaissance et d'attention.

À Charleval, les enseignantes Lara Alexandre, Delphine Colombier-Luca et Céline Duclos ont proposé à leurs élèves de participer. Les enfants ont réalisé 53 dessins, chacun exprimant la chaleur, la joie et la générosité de cette période de l'année. Ces créations colorées et pleines de tendresse accompagneront les colis et apporteront un peu de réconfort aux militaires éloignés de leurs proches.

Grâce à l'engagement du Commandant Vanryssel, de la Commune et des écoles, les élèves ont contribué à cette action nationale, prouvant qu'un simple dessin peut transmettre un message fort et chaleureux aux soldats qui servent notre pays loin de chez eux.

ÉDUCATION

FUSION, UN GROUPE SCOLAIRE UNIQUE AU SERVICE DES ENFANTS ET DES FAMILLES

À la rentrée, les écoles maternelle Daniel Bellavoine et élémentaire Jules Verne ont franchi une nouvelle étape en fusionnant pour former le Groupe scolaire de Charleval. Une décision issue de longs échanges entre l'équipe enseignante, l'Éducation Nationale, la Commune et les familles, qui vise à renforcer la continuité pédagogique, simplifier l'organisation et améliorer le suivi des élèves.

La rentrée de septembre 2025 a marqué un tournant pour la scolarité des enfants de Charleval. Les écoles maternelle Daniel Bellavoine et élémentaire Jules Verne ont en effet fusionné pour devenir le Groupe scolaire de Charleval, une évolution réfléchie, fruit de plusieurs mois d'échanges entre l'équipe éducative des deux écoles, l'Éducation Nationale, la Commune et les parents d'élèves.

En novembre 2024, la directrice de l'école maternelle, Anabelle Toupin, fait part de son souhait de quitter ses fonctions de direction. Désireuse de rester enseignante au sein de l'établissement, elle informe la mairie, l'inspection académique et la directrice de l'école élémentaire, Lara Alexandre, de son intention. Elle propose que cette dernière reprenne la direction de la maternelle. Rapidement, un accord de principe est trouvé.

Quelques semaines plus tard, en décembre, l'inspection propose d'aller plus loin et d'orienter les deux écoles vers une direction unique. L'idée fait son chemin et, dès le mois de mars, ce scénario est acté. Toutefois, une réunion de l'équipe de suivi de la scolarisation, organisée fin mars, met en évidence une difficulté. La coexistence de deux établissements juridiquement distincts complique le suivi des enfants porteurs de handicap. Certains élèves ont besoin de plus de souplesse, d'aller et venir entre les deux écoles pour bénéficier tantôt d'un temps calme, tantôt d'un apprentissage plus adapté à leur niveau.

Le même constat vaut pour certains enfants précoces, encore en maternelle mais déjà capables de lire, qui pourraient profiter d'activités de français ou de mathématiques en élémentaire. Ces observations ont conduit l'inspection à évoquer une solution différente, à savoir la fusion des deux écoles.

Les avantages de ce rapprochement sont nombreux. En premier lieu, il garantit une meilleure continuité pédagogique, de la Petite Section au CM2. Ainsi, le passage de la maternelle à l'élémentaire se fait désormais sans rupture, avec un suivi plus fluide et un projet éducatif construit sur l'ensemble de la scolarité.

Les enseignants peuvent coordonner plus facilement leurs actions et mettre en place des projets communs, au bénéfice de tous les élèves. En second lieu, cette organisation simplifie également la vie des familles. Avec un interlocuteur unique, elles n'ont plus à gérer deux administrations différentes et peuvent suivre la scolarité de leur enfant dans la durée.

La proximité des bâtiments rend aussi plus naturelle la circulation des élèves et facilite le quotidien. Pour la Commune, c'est une gestion plus cohérente des locaux, du matériel et des moyens humains, avec une organisation plus lisible et plus efficace.

L'idée d'une direction unique, quant à elle, posait certaines limites. Elle aurait impliqué pour la directrice un travail administratif doublé, risquant de réduire son temps consacré aux élèves et à l'animation pédagogique.

Pour lever cet écueil, la fusion s'est imposée comme l'option la plus pertinente.

En juin, le conseil d'école a ouvert la discussion sur cette perspective. Puis, le 4 juillet, un conseil d'école extraordinaire a réuni le Maire, l'équipe enseignante, les représentants de parents d'élèves et l'inspectrice de l'Éducation Nationale. Les avantages et inconvénients ont été débattus en toute transparence.

La municipalité a souhaité donner aux parents la possibilité de s'exprimer, et leur adhésion au projet a permis de franchir le pas. Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 juillet afin d'entériner la fusion et de permettre son entrée en vigueur dès la rentrée du 1er septembre.

Si cette évolution comporte, en théorie, un risque de fermeture de classe, il faut rappeler que ces décisions sont prises à l'échelle territoriale et non école par école. La baisse démographique nationale, marquée dans l'Eure, reste une problématique, mais elle concerne l'ensemble des communes et ne découle pas directement de la fusion.

Aujourd'hui, le Groupe scolaire de Charleval est une réalité qui préserve en même temps l'histoire des lieux. Si les deux établissements conservent leurs noms respectifs, Daniel Bellavoine pour la maternelle et Jules Verne pour l'élémentaire, ils s'inscrivent désormais dans une même entité éducative. Cette unité favorise un véritable esprit d'école.

UNE RENTRÉE SCOLAIRE RYTHMÉE PAR DE NOUVEAUX PROJETS

L'année scolaire est placée sous le signe de la découverte, avec des projets variés qui rythment le quotidien des élèves. Plusieurs partenariats enrichissent les apprentissages, qu'il s'agisse de sport, de sciences ou de citoyenneté.
Les classes de CP et de CM2 participeront à un projet mené avec la chambre d'agriculture des Andelys, afin de découvrir le quotidien des exploitants. Ce travail d'échange se conclura par une visite sur le terrain, offrant aux élèves une immersion concrète dans leur univers.

Les CM1 et CM2 se familiarisent quant à eux avec le kayak, en partenariat avec la CDCLA, avant de vivre une descente de rivière en fin d'année.

Comme l'an passé, le dispositif « Savoir rouler » de la CDCLA accompagnera les enfants afin de les rendre plus autonomes et responsables dans leurs déplacements à vélo, tout en leur apprenant à circuler en toute sécurité.
Enfin, les CM2 découvriront la chimie à travers des expériences menées avec des étudiants de l'université de Rouen, qui leur transmetteront le goût des sciences de manière concrète et ludique.

Bonne nouvelle en cette rentrée avec l'arrivée d'un nouvel intervenant en musique, Jérôme Busato. Présent de la moyenne section au CM2, il a pour mission de transmettre aux enfants le plaisir de pratiquer la musique. Les élèves découvriront différents instruments, s'initieront au chant et développeront leur sens de l'expression artistique. Au-delà de la technique, Jérôme cherchera à éveiller la créativité et à donner confiance aux enfants.

Ce dispositif, intégralement financé par la commune, témoigne de la volonté d'offrir à tous un accès à la culture et de faire de la musique un moment de partage au cœur de la vie scolaire.

CLIMAT EN MUTATION, CHARLEVAL EN RÉSILIENCE

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

ORAGE DU 25 JUIN, REFLET D'UNE MÉTÉO EN PLEINE MUTATION

Le 25 juin dernier, un orage d'une intensité exceptionnelle a frappé Charleval et la forêt de Lyons, laissant derrière lui des paysages bouleversés et de nombreux dégâts. Mais au-delà de cet épisode marquant, l'été a connu une série d'orages et de pluies diluviennes qui interrogent. Notre climat change, entrainant des phénomènes météorologiques extrêmes auxquels nous devons désormais faire face.

Après une première tempête le 13 juin, qui avait déjà causé d'importants dégâts, un nouvel orage d'une rare intensité a traversé Charleval le 25 juin, touchant particulièrement la forêt de Lyons ainsi que les hameaux de Transières et de Colmont. En quelques heures, de violentes rafales de vent et des pluies soutenues ont frappé Charleval avec une intensité telle qu'elles ont marqué durablement les esprits. Sur notre territoire, leurs effets ont même dépassé ceux de la tempête de 1999.

Cet évènement n'est toutefois pas un épisode isolé. Depuis le mois de mai, la région a été traversée par plusieurs orages marquants. Le 3 mai, plus d'un millier d'éclairs ont été enregistrés en une seule journée dans l'Eure.

Le 18 juin, une alerte orange a de nouveau placé la Normandie en vigilance. Les 13, 30 et 31 juillet, l'activité orageuse a été particulièrement intense, avec plus de 5 000 impacts de foudre en Normandie, dont 63 recensés autour de Lyons-la-Forêt. L'été 2025 restera ainsi marqué par de nombreux orages d'une ampleur inhabituelle.

Cette succession de perturbations s'inscrit dans une tendance plus large. En 2024 déjà, la Normandie avait connu une année exceptionnellement pluvieuse, marquée par un printemps parmi les plus humides jamais enregistrés.

Ces pluies abondantes avaient saturé les sols, accentuant les risques de ruissellement et entrainant plusieurs inondations à Charleval, au cours de l'hiver dernier. Les causes identifiées tenaient à la fois à des perturbations atlantiques persistantes et à l'effet du réchauffement climatique, qui accroît l'humidité de l'atmosphère et renforce les épisodes pluvieux extrêmes.

Les spécialistes expliquent que les orages apparaissent lorsque l'air chaud et humide rencontre de l'air plus froid, générant des courants ascendants à l'origine d'éclairs, de pluies intenses et de rafales.

Avec le réchauffement climatique, l'air contient davantage de vapeur d'eau et l'énergie disponible augmente, ce qui rend les orages à la fois plus fréquents mais également plus violents.

En Normandie, les projections climatiques annoncent des étés plus secs, ponctués d'orages violents, rappelant les épisodes méditerranéens. L'alternance entre sécheresse et pluies intenses fragilise encore les sols, qui n'absorbent plus l'eau lorsqu'ils sont trop secs. Les forêts sont également touchées comme l'orage du 25 juin l'a bien illustré.

Ces événements rappellent l'importance de mieux appréhender les risques météorologiques. À Charleval, la municipalité relaie les consignes de vigilance et invite les habitants à les appliquer en cas d'alerte, notamment en évitant les zones boisées, en sécurisant les biens extérieurs et en restant attentifs aux informations officielles. Le respect de ces consignes est essentiel pour éviter des mises en danger inutiles.

Au-delà des mesures immédiates, il s'agit de prendre conscience que notre climat évolue rapidement. Les orages violents ne sont plus des événements exceptionnels. Ils s'inscrivent désormais dans un quotidien marqué par des phénomènes météorologiques extrêmes.

Si la Normandie a toujours connu les caprices de ciel, le rythme et l'intensité des derniers mois témoignent d'un changement profond.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

FOCUS

CHARLEVAL PRIVÉ DE RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE

Malgré les dégâts considérables provoqués par l'orage du 25 juin, Charleval n'a pas été inscrite dans l'arrêté interministériel reconnaissant l'état de catastrophe naturelle. Une décision qui suscite l'incompréhension des élus et des habitants, inquiets pour les entreprises et les exploitations agricoles lourdement touchées.

L'orage du 25 juin dernier a durement frappé Charleval. En quelques minutes, le vent et la pluie ont bouleversé la vie de nombreux habitants et provoqué d'importants dégâts sur l'ensemble de la Commune. Toitures arrachées, arbres déracinés et bâtiments agricoles endommagés, les traces de ce phénomène d'une intensité exceptionnelle restent visibles plusieurs mois après les faits. Pour donner suite à ces intempéries et au regard des dégâts enregistrés, la Commune a déposé une demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle et a ainsi rapidement entrepris de recenser les dommages subis par les habitants, les entreprises et les exploitations agricoles.

Ce ne sont pas moins de 30 dossiers qui ont été, déposés en mairie par des particuliers et des entreprises afin de préparer un dossier complet répertoriant les sinistres permettant de solliciter une indemnisation. Ces éléments, transmis à la préfecture de l'Eure, ont été examinés par la commission interministérielle chargée d'évaluer la gravité de l'événement. Malgré les informations fournies et l'ampleur des dégâts, la demande n'a pas abouti, Charleval n'ayant pas été reconnue en état de catastrophe naturelle. La démarche avait été appuyée par les sénateurs de l'Eure, Hervé Maurey et Christina Pluchet, qui avaient soutenu la requête de la Commune auprès des services de l'État, mais cela n'a pas suffi à infléchir la décision.

Parmi les structures les plus touchées figurent SFC Solutions et le Manoir de l'Andelle, deux entreprises bien implantées à Charleval. Leurs ateliers ont été partiellement inondés et plusieurs toitures se sont envolées sous la force du vent. Le secteur agricole a lui aussi subi de lourdes pertes, certaines parcelles de blé et de colza ayant été détruites à près de 90 %. À la ferme de Transières, plusieurs bâtiments ont été endommagés par la tempête. Dans un tel contexte, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle aurait permis aux sinistrés de bénéficier d'une meilleure prise en charge par leurs assurances.

L'annonce du refus, intervenue à la fin du mois de septembre, a suscité une vive déception parmi les élus et les habitants. Beaucoup estiment cette décision injuste au regard des destructions constatées sur la commune. Les entreprises les plus touchées doivent désormais assumer seules les coûts de réparation, ce qui risque d'affecter leur activité et de fragiliser certains emplois. Les exploitants agricoles, déjà lourdement pénalisés par la perte d'une grande partie de leurs récoltes, font eux aussi face à des difficultés financières importantes. Les particuliers se trouvent, quant à eux, contraints de régler les franchises réclamées par leurs assurances à la suite des pertes de biens et denrées alimentaires subies consécutivement aux coupures d'électricité

Au-delà des dégâts matériels, cette décision a laissé chez beaucoup un sentiment d'injustice et d'abandon. L'absence de reconnaissance interroge sur les critères d'évaluation retenus pour la France métropolitaine et sur les moyens d'accompagnement des territoires durement frappés par les intempéries.

L'ANDELLE SOUS SURVEILLANCE

L'hiver dernier, le secteur de la route de Perriers et des pâtures de l'Andelle a connu plusieurs épisodes d'inondations. Les années 2024-2025 se sont révélées particulièrement pluvieuses dans la vallée, notamment en janvier, où des précipitations continues ont entraîné la montée rapide de l'Andelle.

Pour améliorer la gestion des eaux, le Syndicat Mixte du bassin versant de l'Andelle (SYMA) remplacera une buse de diamètre 200 par une buse de diamètre 500 sous la RD1 afin de faciliter l'écoulement vers L'Andelle. Un bassin de rétention sera également créé en amont de la «ravine» pour limiter les effets des fortes pluies.

Par ailleurs, la commune a obtenu l'autorisation de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer pour procéder au curage du ru longeant la route de Perriers et le stade municipal. Envahi par la vase et la végétation, ce ruisseau a perdu une partie de sa capacité d'écoulement. Les travaux débuteront à la fin du mois d'octobre et permettront de mieux protéger le secteur face aux prochains épisodes pluvieux.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

CHARLEVAL FACE AUX PANNES D'ÉLECTRICITÉ

Depuis les tempêtes de juin, plusieurs quartiers de Charleval ont subi d'importantes perturbations électriques. Les hameaux de Fontaine Bulant, Transières et Colmont ont connu trois coupures de plus de vingt-quatre heures entre le 13 juin et le 14 juillet, ainsi que de nombreuses microcoupures. Ces interruptions ont entraîné des pertes alimentaires et endommagé plusieurs appareils électroménagers.

L'origine des pannes provient d'une ligne haute tension traversant la forêt de Lyons, fragilisée par la chute d'arbres lors des tempêtes et orages successifs.

Face à cette situation, la Commune a adressé un courrier à Enedis, soutenue par une pétition des habitants. Une rencontre s'est tenue le 12 août entre Enedis, M. le Maire et une représentante des riverains. L'entreprise s'est engagée à réaliser un diagnostic complet de l'élagage et à inscrire Charleval dans son programme de résilience lancé après la tempête Ciaran.

La Commune reste vigilante quant au respect de ces engagements afin d'assurer le rétablissement durable d'une alimentation électrique stable pour tous.

L'ÉLAGAGE, UNE OBLIGATION DE SÉCURITÉ ET DE BON VOISINAGE

Avec la recrudescence des tempêtes et des vents violents, l'élagage des arbres est plus que jamais essentiel. Chaque propriétaire doit veiller à entretenir arbres, haies et arbustes afin qu'ils ne représentent aucun danger pour les personnes, les biens ou la circulation.

Le Code Civil impose aux riverains d'entretenir la végétation bordant les voies publiques pour ne pas gêner la visibilité ni les réseaux aériens, mais également, que les branches de leurs plantations ne dépassent pas sur la propriété voisine. L'élagage régulier permet donc de prévenir les chutes d'arbres et de limiter les risques d'accidents en période de fort vent.

La Commune rappelle enfin que tout propriétaire est responsable de l'entretien de sa végétation et peut, en cas de manquement, être mis en demeure ou voir les travaux réalisés à ses frais.

FOCUS

APRÈS LA TEMPÊTE DU 25 JUIN LA FORÊT DE LYONS PANSE SES PLAIES

Le 25 juin dernier, la forêt domaniale de Lyons a subi l'un des épisodes météorologiques les plus violents de ces dernières décennies, inédit depuis 1957. Rafales soudaines, pluies diluviennes et grêle ont provoqué des dégâts considérables dans ce massif emblématique de notre région. Trois mois plus tard, l'Office National des Forêts (ONF) dresse un premier bilan de la situation et poursuit un long travail de sécurisation et de remise en état.

S'étendant sur plus de 10 000 hectares entre Lyons-la-Forêt, Charleval et La Feuillie, la forêt de Lyons a vu environ 3 500 hectares touchés, soit plus du tiers de sa surface totale, à divers degrés par la tempête. Dans certaines zones, la violence du vent a déraciné des arbres centenaires, provoqué des chutes en chaîne et laissé des clairières là où se dressait auparavant un couvert dense. La plus grande partie de la réserve biologique du Mont du Frêne, qui se trouvait à proximité de Colmont, a été intégralement détruite. D'autres secteurs, comme ceux du Bois de Fontaine Bulant ou du Puit de l'Essart, présentent des dégâts partiels mais significatifs, estimés entre 30 et 50 %.

Dès le lendemain des intempéries, les équipes de l'ONF ont été mobilisées pour évaluer les dégâts et sécuriser les axes principaux. Les routes forestières ont été passées au crible, tronçon après tronçon, afin d'éliminer les arbres menaçant de tomber ou les branches fragilisées. Les sentiers de promenade et aires d'accueil des secteurs les moins touchés ont également été concernés. Cette première phase de sécurisation, indispensable avant tout retour du public, a nécessité plusieurs semaines de travail.

Un arrêté préfectoral a été pris le 27 juin pour interdire l'accès à toute la partie ouest de la forêt, mesure toujours en vigueur sur les zones les plus touchées.

Si certaines parcelles ont pu rouvrir depuis la fin juillet, notamment autour du Val Amelot, du Mont Robert ou du Val aux Dames, la prudence reste de mise.

L'ONF rappelle que seuls les chemins balisés et les aires d'accueil signalées comme sûres peuvent être fréquentés. Le reste du massif demeure interdit d'accès pour des raisons évidentes de sécurité.

Au-delà des chutes d'arbres, les conséquences de la tempête interrogent sur la santé future du massif. Certains peuplements ont été fragilisés, exposant davantage les arbres rescapés aux intempéries, aux parasites et aux maladies. Les dégâts sur la biodiversité sont encore difficiles à mesurer. De nombreuses zones ont vu les habitats naturels profondément bouleversés.

Depuis le mois de juin, l'ONF poursuit son travail de dégagement des secteurs sinistrés. Alors que les premières semaines ont été consacrées au dégagement des routes et à la sécurisation des principales voies d'accès, les chantiers ont depuis débuté au cœur des parcelles.

Les agents de l'ONF donnent la priorité aux zones les plus touchées par la tempête afin de récolter les bois de qualité encore exploitables.

Les entreprises d'abattage interviennent actuellement dans les environs de Colmont et de Bonneval, tandis que le secteur du Mont du Fresne, plus difficile d'accès et situé en profondeur, sera traité dans un second temps.

Cette catastrophe naturelle rappelle la vulnérabilité des forêts de notre région face à des événements climatiques de plus en plus violents.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

LA FORÊT DE LYONS APRÈS LA TEMPÊTE, ENTRETIEN AVEC EMMANUEL BOIVIN

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

Quelques semaines après la tempête, les agents de l'Office National des Forêts sont toujours à pied d'œuvre. Emmanuel Boivin, responsable de l'unité territoriale de Lyons, décrit l'état des lieux et la stratégie adoptée pour accompagner la régénération naturelle des forêts.

Quel a été votre constat en arrivant sur le terrain ?

Le paysage était saisissant. Au Mont du Fresne, on aurait dit une zone de guerre. Des chemins entiers avaient disparu, des arbres centenaires étaient couchés. Le site, classé réserve biologique, repose sur un sol crayeux peu profond, ce qui rend les hêtres vulnérables. Leur enracinement ne dépasse souvent pas trente centimètres. Après un hiver et un printemps très humide, le sol était saturé d'eau, et le vent très puissant a suffi à faire basculer les arbres.

Le climat a-t-il aggravé la situation ?

Oui, la végétation était cette année particulièrement dense, avec un feuillage abondant qui a augmenté la prise au vent, notamment chez le châtaignier. Habituellement, ce type de tempête survient environ tous les cent ans, mais avec le réchauffement climatique, ces phénomènes deviennent plus fréquents et plus intenses. Ils s'inscrivent dans des cycles de 4 à 5 ans, où le temps devient plus humide, plus chaud ou plus venteux.

Comment s'organise le travail de remise en état ?

Nous avançons avec prudence. Les conditions sont dangereuses, donc nous privilégions l'usage des machines plutôt que le travail manuel. Les entreprises forestières partenaires sont réorientées vers les zones où le bois peut encore être sauvé. Certains chantiers que nous avions planifiés depuis longtemps sont mis en attente, afin de récupérer ce qui peut l'être.

Faut-il tout replanter après un tel épisode ?

Dans l'ensemble, non. La nature saura se régénérer. Sur le Mont du Fresne, il reste des jeunes arbres capables de redonner naissance à la hêtraie. Après la tempête de 1957, la forêt s'était déjà reconstituée grâce aux semis naturels. Nous coupons les arbres couchés ou dangereux, mais nous laissons le reste en place. Les bois morts nourriront les sols et serviront de refuges à la biodiversité. D'ici quelques années, le paysage aura déjà changé.

Que devient le bois récolté ?

Nous valorisons au maximum les arbres tombés. Le bois de qualité sera utilisé pour l'ameublement ou la charpente. Les troncs plus noueux serviront à fabriquer des palettes, du bois de chauffage ou des plaquettes forestières pour les chaufferies. Les arbres plus fins seront transformés à Compiègne en bâtonnets de glace ou en touillettes à café. Une partie du bois sera également stockée temporairement afin d'étaler la mise sur le marché et éviter une saturation des filières locales. Malgré les apparences, la météo de cet été relativement fraîche par rapport au reste de la France, a permis de préserver la qualité des bois.

Au-delà de la gestion du bois, quelle est la valeur écologique et symbolique de la forêt ?

La forêt n'est pas qu'un ensemble d'arbres. C'est un écosystème vivant, essentiel à l'équilibre du territoire. Ces événements nous rappellent que la forêt n'est jamais figée, qu'elle évolue, se transforme et se régénère sans cesse. Elle a aussi une valeur affective et patrimoniale. Beaucoup de promeneurs sont très attachés à ces paysages. Les voir dévastés est douloureux, mais c'est aussi l'occasion de mieux comprendre le rôle de la forêt dans notre environnement.

Et pour la suite ?

La question se pose pour la réserve du Mont du Fresne, très touchée. Il est probable que nous laissions la nature reprendre ses droits. La forêt retrouvera son équilibre, mais cela demandera du temps. En attendant, les promeneurs devront rester sur les chemins, car les parcelles demeurent dangereuses.

HALLE SNCF, LES TRAVAUX VONT BON TRAIN

Depuis septembre, l'ancienne halle SNCF est en chantier. Les premiers travaux ont concerné le gros œuvre, avec un creusement de 80 cm pour poser de nouvelles fondations solides et installer les éléments destinés à soutenir la future dalle. Ces travaux permettront également de réaliser un accès pour les personnes à mobilité réduite. De nouvelles ouvertures ont été créées ou agrandies sur la structure, tandis que les raccordements aux réseaux ont progressé, offrant un premier aperçu de la transformation en cours.

En cette fin octobre, le chantier franchit une nouvelle étape clé avec la rénovation complète de la toiture. L'ancienne couverture sera retirée, la charpente renforcée et la nouvelle toiture installée. Les anciennes tuiles seront concassées pour être réutilisées sur le site. Cette phase précède le début de l'isolation de la bâtisse et marque un passage vers des travaux plus visibles.

Les travaux se poursuivront jusqu'à la mi-2026 pour permettre une mise en service dès la rentrée de la même année. Située à deux pas du centre et à proximité de la Maison de Santé, la Halle bénéficiera d'un accès facile et d'un stationnement pratique, tout en respectant la tranquillité des riverains.

Ce projet permet à la Commune de valoriser son patrimoine tout en offrant aux associations un espace adapté à leurs activités.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

UN CHEMIN PIÉTON POUR RELIER LE VILLAGE À LA FORÊT

Très fréquentée par les habitants de Charleval, la forêt de Lyons est située à seulement cinq cents mètres du village. Soucieuse de garantir la sécurité des promeneurs et de répondre à l'attente des Charlevalais désireux de profiter pleinement de cet espace naturel, la municipalité a engagé la création d'un chemin piétonnier reliant le cœur du village à la lisière de la forêt.

Les travaux, entamés le 6 octobre, s'étenderont sur environ six semaines, sous réserve des conditions météorologiques. Ils comprennent un terrassement destiné à réduire la pente du chemin, la pose de piquets pour en délimiter le tracé, ainsi qu'un gravillonnage assurant confort et stabilité.

Long de 450 mètres et large d'un mètre et demi, ce nouvel aménagement très attendu offrira bientôt aux promeneurs un accès agréable et sécurisé à la forêt. Réalisé par l'entreprise Legendre Environnement, le chantier représente un investissement de 47 000 € pour la Commune. L'acquisition du terrain a été rendue possible grâce à un échange de parcelles avec Cyril Bréant, agriculteur à Bonneval.

La livraison est prévue pour la fin du mois de novembre et permettra d'accéder sereinement à ce lieu privilégié de promenades et de loisirs.

UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans les prochaines semaines, deux radars pédagogiques seront installés route de Ménesqueville. Grâce à ces nouveaux dispositifs, la Commune poursuit sa politique de sécurisation des entrées et des grands axes de Charleval.

Ces appareils viendront compléter ceux déjà en place route de Perriers, route de Fleury et au Thuit, installés au cours de ces dernières années. Cette initiative fait suite aux demandes exprimées par les habitants lors des rencontres de quartier, soucieux d'améliorer la sécurité aux abords des zones de circulation les plus fréquentées.

L'objectif de ces radars est de sensibiliser les automobilistes au respect des limitations de vitesse et de les inciter à ralentir dans les zones sensibles, afin d'assurer une meilleure sécurité pour tous les usagers de la route. Le coût pour la Commune s'élève à environ 3 000 € pour les deux dispositifs.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

NOUVELLE SONORISATION POUR ANIMER LA GRANDE RUE

La Commune a récemment renouvelé la sonorisation de la Grande Rue, un équipement installé au début des années 2000, aujourd'hui arrivé en fin de vie. Réalisés par l'entreprise MTCA, les travaux ont consisté à remplacer les anciens haut-parleurs, dont beaucoup ne fonctionnaient plus, par un matériel neuf répondant aux normes d'étanchéité IP65. Ces nouveaux équipements offrent une qualité d'écoute optimale tout en garantissant une durabilité accrue.

Cette modernisation permettra de diffuser de la musique dans les rues de Charleval lors des événements festifs, tout en veillant à ne pas gêner les habitants des bâtiments concernés. Le dispositif pourra également servir à transmettre des messages d'alerte ou d'information en cas de besoin lors des manifestations.

La Commune a profité de cette opération pour améliorer la sonorisation de la place de la Mairie et de la place de la Lieure, lieux privilégiés des animations. Le coût total de l'intervention s'élève à 11 700 €.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

AMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS DE LA RUE ABEL JUMELIN

Les travaux de création et de réfection des trottoirs de la rue Abel-Jumelin ont eu lieu au cœur de l'été. Ce chantier, réalisé par l'entreprise SN Eure TP, a pour objectif d'améliorer la circulation des piétons, de renforcer l'aspect esthétique de la rue et de faciliter l'écoulement des eaux.

La première tranche concerne la rue Abel-Jumelin, mais c'est à terme l'ensemble du quartier de la Bouverie qui bénéficiera de ces aménagements. Ce projet, d'un coût total de 81 000 €, est cofinancé par la Communauté de Communes Lyons Andelle et par la Commune de Charleval.
La petite sente reliant les deux routes a également été entièrement réaménagée, pour un montant de 4 200 €, entièrement financé par la Commune.

Une seconde demande de subvention sera déposée auprès de la CDCLA en 2026 afin de poursuivre l'aménagement des autres zones identifiées.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

RESTAURANT D'M'

Depuis le mois d'avril, une nouvelle adresse gourmande a vu le jour à Charleval. Le restaurant D'M', tenu par Mélanie Desfontaines, a pris place dans les murs de l'ancienne Brocantine et s'est rapidement imposé comme un lieu convivial où l'on aime se retrouver autour d'une belle assiette.

Titulaire d'un BTS en hôtellerie-restauration et forte de vingt-cinq années d'expérience dans ce domaine, Mélanie a toujours nourri le projet d'ouvrir son propre restaurant. Après avoir débuté sa carrière au Casino Barrière de Deauville, elle a exercé son métier dans des restaurants prestigieux aux quatre coins de la France et dans plusieurs pays européens. Elle s'installe dans la vallée de l'Andelle il y a une dizaine d'années. En 2022, elle rejoint l'équipe de la Brocantine, avec déjà l'idée de reprendre l'établissement. Son rêve devient réalité au printemps dernier.

Elle y rencontre Joël, son chef cuisinier, lui aussi riche d'une solide expérience dans de grandes brasseries parisiennes. Leur complicité culinaire donne naissance à une carte généreuse et pleine de caractère. La cuisine s'inspire des grands classiques des brasseries de la capitale, relevés par des touches méditerranéennes héritées des origines portugaises de Joël.

Produits frais, de saison, approvisionnement auprès des commerçants et des producteurs locaux, tout est cuisiné sur place avec soin.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

Le restaurant accueille en moyenne une vingtaine de convives à chaque service, dans une ambiance intime et chaleureuse. Mélanie, qui cultive l'art de l'accueil depuis toujours, met un point d'honneur à faire en sorte que chacun se sente comme chez soi.

D'M' est une belle invitation à partager un moment savoureux au cœur de Charleval.
Ouvert du mardi au vendredi midi, les vendredi et samedi soir. Réservation recommandée.

Restaurant D'M'
54 Grande Rue, 27380 Charleval
Tél : 06.65.08.85.56

BO' AIME

Depuis le mois d'avril, Charleval accueille Bo'Aime Nails Boutique, une nouvelle adresse beauté qui ne manque pas de charme. Aux commandes, Mathilde Le Coz, esthéticienne passionnée depuis 12 ans, qui a choisi de donner un nouveau souffle à sa carrière en s'installant au cœur de la vallée de l'Andelle.

Après dix années passées en institut, où elle occupait le poste de responsable de parfumerie à Vernon, Mathilde a décidé de revenir à ce qu'elle aime le plus, le contact direct avec ses clientes et la créativité de son métier. Le déclic est venu d'une annonce pour un local commercial à Charleval, que Mathilde n'a pas hésité à transformer en cocon dédié au bien-être et à la beauté.

Chez Bo' Aime, les clients peuvent profiter d'un large choix de prestations, allant de la pose de gel ou semi-permanent au nail art personnalisé, avec des créations originales ou selon leurs envies, sans oublier les épilations du visage pour femmes comme pour hommes. Et ce n'est qu'un début, dès le mois d'octobre, Mathilde élargira son offre avec des soins du corps et des modelages pour une pause détente bien méritée.

Séduite par l'accueil chaleureux des Charlevalais, l'esthéticienne s'est déjà constituée une clientèle fidèle, principalement grâce au bouche-à-oreille.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

Pour réserver, rien de plus simple, il suffit de passer par l'application Planity, de téléphoner ou de se rendre directement en boutique.

Bo' Aime est ouvert du lundi au samedi, avec une fermeture un mercredi sur deux. Un bel endroit pour se faire plaisir et prendre soin de soi.

Bo'Aime, Nails Boutique
61 grande rue, 27380 Charleval
Tél : 06.42.18.11.97
Mail : mathilde.lecoz27@gmail.com

LES MALICES PARFUMÉES

Cassandra Osmont a su transformer un tournant de vie en une belle aventure artisanale. Après des soucis de santé, elle a choisi de se réinventer en lançant sa propre activité, avec le souhait d'allier harmonieusement vie professionnelle et vie familiale. Animée par une grande sensibilité artistique, elle découvre une passion pour le travail de la cire et se forme à la fabrication de bougies artisanales.

Le 1er août 2023 marque la naissance officielle de son entreprise, Les Malices Parfumées, à Charleval. Depuis, son atelier ne cesse de se remplir de senteurs délicates et de créations originales. Cassandra conçoit des bougies à la cire de soja, parfumées avec des essences de Grasse et réalisées à partir de produits naturels. Sa gamme, variée et colorée, propose des bougies coulées ou moulées, des fondants parfumés, des diffuseurs pour voiture ou encore des poudres parfumées aux notes fruitées, florales ou gourmandes.

Toujours soucieuse d'offrir le meilleur, elle développe actuellement une ligne de bougies au style « haut de gamme ». Sa créativité ne s'arrête pas là, elle imagine aussi des articles de papeterie et des objets personnalisés pour des évènements festifs.

Une collection de fin d'année est en préparation, promettant des créations originales, parfaites à glisser au pied du sapin.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

Vous pouvez retrouver Cassandra sur les marchés artisanaux, notamment à Neufchâtel-en-Bray, ou sur son site internet et ses réseaux sociaux, avec la possibilité de retirer gratuitement vos commandes à son atelier Charlevalais.

Les Malices Parfumées
53 Grande Rue, 27380 Charleval
Lesmalicesparfumées.com – Tél : 07.62.58.97.83
Mail : lesmalicesparfumees@gmail.com

SONANCE AUDITION

Le laboratoire d'audioprothèse Sonance Audition ouvrira ses portes à la mi-novembre sur la place de la Poste, en plein cœur de Charleval.

Fondé par Camille et Victor Dardenne, audioprothésistes diplômés d'État depuis 2014, le réseau Sonance Dardenne a vu le jour à Pont-Saint-Pierre en 2017, avant de se développer progressivement avec sept autres établissements dans la région rouennaise. Aujourd'hui, les deux professionnels dirigent une équipe d'une vingtaine de personnes, composée d'audioprothésistes et de personnels administratifs, engagés au service de la santé auditive de tous.

Le laboratoire implanté à Charleval proposera une prise en charge complète, de la prévention au dépistage en passant par l'appareillage, le traitement des acouphènes, de l'hyperacousie, etc. Chaque patient bénéficiera d'un suivi personnalisé et d'un accompagnement sur la durée. Grâce à un équipement de haute technologie, le centre offrira des solutions auditives sur mesure, adaptées aux besoins et au mode de vie de chacun.

Camille et Victor Dardenne expliquent leur choix : « Nous avons constaté que certains de nos patients âgés, venant de Charleval, Lyons ou Perriers, avaient des difficultés à se rendre dans nos laboratoires pour assurer le suivi de leurs

CRÉDIT PHOTO : SONANCE AUDITION

prothèses. Nous avons donc souhaité nous rapprocher d'eux. Charleval est une commune centrale, dynamique et commerçante. »

Sonance Audition pratique le tiers payant intégral, accepte toutes les mutuelles et propose des bilans ainsi que des essais d'appareillage gratuits. Une ouverture qui facilitera largement l'accès aux soins auditifs pour les Charlevalais et les habitants des communes voisines.

Sonance Audition Normandie
79 Grande rue, 27380 Charleval
Tél : 02.35.36.58.11

TRANSITION ET DYNAMISME AU PROGRAMME DU FOYER DE L'AUTOMNE

Une nouvelle page s'ouvre dans l'histoire du Foyer de l'Automne. À l'occasion de son Assemblée Générale du 17 mai dernier, l'association a vu son bureau se renouveler et une nouvelle présidente prendre les rênes. Une étape importante, placée sous le signe du renouveau, de la convivialité et de l'ouverture vers de nouveaux projets.

Le 17 mai dernier s'est tenue l'Assemblée Générale du Foyer de l'Automne, un moment fort pour l'une de nos plus grandes associations, qui compte aujourd'hui 196 membres, dont 178 Charlevalais. L'événement a été marqué par le renouvellement du bureau. Après plusieurs années à la présidence, Nicole Gilles a transmis le flambeau à Marie-Christine Pousse, élue à l'unanimité par les adhérents.

Très applaudie pour son dévouement, Nicole Gilles a reçu les félicitations et les remerciements de tous. Elle demeure néanmoins active au sein de l'association en tant que vice-présidente. Le nouveau bureau se compose désormais de Christiane Héquet pour la trésorerie, Edith Leroy comme trésorière adjointe, Michel Feray au secrétariat et Alain Denis comme secrétaire adjoint. Ensemble, ils forment une équipe soudée, entourée de 11 autres membres au conseil d'administration.

« Le Foyer de l'Automne vit grâce à la participation et à l'envie de chacun ! »

À la suite de ce renouvellement, le Foyer entre dans une phase de réflexion et de réorganisation. Les dirigeants se réunissent chaque mois pour définir les orientations futures et encourager les adhérents à participer davantage.

La présidente, Marie-Christine Pousse, explique qu'elle souhaite que chaque membre du conseil d'administration participe pleinement aux décisions et que les membres de l'association avancent ensemble.

Cette vision collective s'incarne aussi dans une nouvelle dynamique. L'association cherche à renforcer les liens entre les générations et à diversifier ses activités. « L'important, ce n'est pas le Je, mais le Nous, souligne la présidente. Le Foyer de l'Automne vit grâce à la participation et à l'envie de chacun.»

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

Les premières initiatives de cette nouvelle équipe confirment cet élan. Le 7 septembre dernier, un après-midi pétanque a rassemblé une cinquantaine de participants sur la place de la Lieure, sous un magnifique soleil. Une belle réussite qui a permis de récolter 325 € de bénéfices, qui seront réinvestis dans les futures actions. De nombreux adhérents se sont mobilisés pour l'organisation de cet événement.

Désireux de s'ouvrir encore davantage sur la commune, le conseil d'administration envisage désormais de multiplier les partenariats avec les autres associations de Charleval. Le Foyer a déjà pris part à la Marche Rose et participera à Charleval Fête Noël en tenant un chalet sur le marché, ou il proposera boissons chaudes et gourmandises aux visiteurs. « C'est une belle manière de remercier la municipalité pour son soutien constant, à travers la mise à disposition de locaux et l'octroi d'une subvention » nous explique Marie-Christine.

L'année 2026 s'annonce déjà prometteuse avec plusieurs projets en gestation, dont un après-midi karaoké ouvert à tous. Fidèle à ses valeurs de convivialité et de solidarité, le Foyer de l'Automne poursuit ainsi sa mission, offrir aux séniors et aux Charlevalais des moments d'échange, de rires et de partage dans un esprit toujours plus collectif.

QUAND LE MOULIN DU HOM DEVIENT DÉCOR DE CINÉMA

Au cœur de l'été, Charleval s'est offert un joli rôle au cinéma. Le Moulin du Hom a accueilli pendant une semaine le tournage d'une partie clé du premier long métrage d'Antoine Giorgini, Les Princes du BTP, une comédie sociale pleine d'énergie et d'humour qui promet de faire briller la Normandie sur grand écran.

Au début du mois d'août, caméras, projecteurs et techniciens ont investi le Moulin du Hom, transformé pour l'occasion en décor de cinéma. L'équipe du film Les Princes du BTP, emmenée par le réalisateur Antoine Giorgini, s'y est installée pour une semaine intense de prises de vues. Les lieux ont été aménagés en amont pour accueillir le tournage d'une des intrigues majeures du film, offrant à Charleval une belle visibilité dans cette production entièrement tournée en Normandie.

Le film réunit un casting prometteur, avec Anthony Bajon, Édouard Sulpice, Simon Kretchkoff, David Ayala et Zabou Breitman, qui incarnent une galerie de personnages hauts en couleur. Tous gravitent autour d'un trio de maçons, Enzo, Pierrot et Sully, qui découvrent par hasard un coffre rempli de louis d'or sur un chantier. Loin de respecter la marche à suivre, ils décident de dissimuler la trouvaille chez l'un d'eux, rêvant de garder le trésor pour eux seuls. Mais entre convoitise, maladresses et emballement médiatique, leur plan va vite leur échapper.

Avec ce scénario savoureux, Les Princes du BTP s'annonce comme une comédie où se mêlent satire sociale et esprit populaire, dans la lignée des films qui savent faire rire tout en racontant la France d'aujourd'hui. Derrière la caméra, Antoine Giorgini signe ici son premier long métrage, après plusieurs courts métrages remarqués (Réplique, Bandits, Good Evening). Le réalisateur poursuit son exploration des petites lâchetés et des grandes solidarités du quotidien, en donnant la parole à des personnages simples mais profondément humains.

Tourné intégralement en Normandie, entre Rouen, Louviers, Fleury-sur-Andelle et Charleval, le film a bénéficié du soutien du Centre National du Cinéma et du préachat de chaînes comme Canal+ et Ciné+. Le Moulin du Hom y tient une place de choix, puisque c'est dans ce décor charlevalais qu'est sensée se dérouler la découverte du trésor.

Pour les habitants, le passage de l'équipe de tournage n'est pas passé inaperçu. Entre les véhicules techniques, les décors montés sur place et la présence d'acteurs reconnus, l'effervescence a régné pendant plusieurs jours autour du site.

Attendu en salles courant 2026, Les Princes du BTP promet un regard tendre et drôle sur la débrouille et les rêves d'ascension sociale. En attendant de découvrir le résultat sur grand écran, Charleval peut se réjouir d'avoir, le temps d'une semaine, été l'un des plateaux de tournage les plus animés de Normandie.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

HISTOIRES ET VISAGES DE CHARLEVAL

La Navette part à la rencontre des personnalités qui façonnent le visage de notre commune, celles et ceux qui, par leur engagement, leur savoir-faire ou leur passion, font rayonner Charleval au quotidien.

PORTRAIT

NICOLE GILLES, CINQ DÉCENNIES DE BÉNÉVOLAT

Le 14 juillet dernier, Nicole Gilles a reçu la médaille de la Ville pour ses cinquante-quatre années de bénévolat. Connue de nombreux Charlevalais, elle a longtemps été l'un des visages du Foyer de l'Automne. Après plus de vingt et un ans à la présidence de l'association, elle a passé le relais en mai dernier, tout en restant fidèle à son engagement de toujours, celui de faire vivre les liens humains.

Arrivée à Charleval en 1956, à dix-huit ans, Nicole s'installe chez ses grands-parents agriculteurs à la ferme de l'Andelle. À la même époque, elle rencontre Pierre, agriculteur à Transières, qu'elle épouse peu après. Le couple travaille ensemble jusqu'en 1990, tout en élevant leurs deux enfants. Aujourd'hui, Nicole est entourée d'une grande famille qui compte six petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants.

Son engagement associatif commence en 1971, lorsque son mari, alors conseiller municipal, lui propose de rejoindre l'Union des Vieux Travailleurs. Elle accepte et devient la même année vice-présidente, puis trésorière deux ans plus tard. En 2000, elle rejoint le conseil d'administration des Aînés Ruraux et, quatre ans plus tard, succède à André Lebaube à la présidence de l'association. En 2006, elle participe à son renouveau en lui donnant un nouveau nom, le Foyer de l'Automne.

Sous son impulsion, le Foyer organise de nombreuses activités tout au long de l'année, comme la galette du foyer, la mi-carême ou le repas de Noël. Elle prend également part aux événements du village, parmi lesquels la foire à tout et le marché de Noël. Le cœur de son action reste cependant tourné vers les rencontres hebdomadaires chaque jeudi, les ateliers de loisirs et les sorties.

Le Foyer de l'Automne s'est toujours donné pour mission de rompre l'isolement des aînés. Les après-midis jeux, les ateliers de tricot ou de peinture et les sorties organisées tout au long de l'année favorisent les rencontres et la convivialité. « Le but a toujours été de garder du lien et de ne pas laisser les gens seuls », souligne Nicole Gilles. Elle mentionne aussi le rôle essentiel de la prévention, à travers des ateliers sur les chutes ou la sécurité, organisés en partenariat avec le CCAS ou encore la Gendarmerie.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

Parallèlement à ses activités associatives, Nicole s'est engagée dans la vie municipale en 1983. Elle garde de cette expérience le souvenir d'un travail collectif mené dans un bon esprit. « Avec M. Lebaube, nous étions dans l'opposition, mais ça ne nous empêchait pas de bien nous entendre avec l'ensemble du Conseil » nous raconte-t-elle.

Si Nicole a quitté la présidence, son attachement au Foyer de l'Automne reste intact. Aujourd'hui vice-présidente, elle continue de suivre de près la vie de l'association et tient à exprimer sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué à son fonctionnement, notamment les bénévoles, les membres du bureau et du conseil d'administration. « L'important, c'est le groupe. Présidente ce n'est qu'un titre », aime-t-elle rappeler.

Elle tient également à se souvenir des nombreuses personnes qui ont marqué cette aventure, et en particulier à celles qui nous ont quitté, M. Lebaube, Mme Lefrançois, Mme Lhuillier ou encore Mme Salomon.

BERNARD ET ANNIE BELY, LE SPORT EN PARTAGE

Arrivés à Charleval en 1990, Bernard et Annie Bely ont très vite trouvé leur place dans la Commune. Tout d'abord en tant que receveur des Postes, puis comme bénévoles infatigables, ils ont tous deux contribué à animer Charleval, notamment à travers le Challenge de l'Andelle, qu'ils ont su développer et faire vivre pendant plus de trente ans. Une belle histoire d'engagement, de sport et d'amitié.

Quand Bernard Bely obtient une promotion à La Poste en 1990, plusieurs destinations s'offrent à lui. « Nous avions le choix entre plusieurs communes, mais Charleval nous a séduits tout de suite. C'était une commune dynamique, commerçante et accueillante » se souvient-il. Le couple s'installe alors dans l'ancien bureau de poste, dont les conditions de travail sont pour le moins précaires. « Le bâtiment était vétuste, nous ne pouvions pas recevoir les clients correctement », raconte Bernard.

Informé de la situation, le maire de l'époque, Daniel Bellavoine, se rend sur place avec le conseil municipal. Rapidement, la décision est prise de construire un nouveau bureau. L'emplacement de l'ancien moulin de l'entreprise LIR, tout juste vidé, est choisi comme site. Bernard participe activement au projet, contribuant à définir les besoins. De cette collaboration naît le bureau moderne et fonctionnel que les Charlevalais connaissent aujourd'hui.

Très vite, Bernard s'investit aussi dans la vie associative. Grâce au partenariat entre La Poste et le Challenge de l'Andelle, il découvre une organisation sportive et conviviale fondée en 1985 par Daniel Dupont et Jean Douarinou. « Le but n'était pas seulement de courir, mais de créer des liens d'amitié et de partage », explique-t-il. Dès 1990, il s'implique dans l'organisation, tandis qu'Annie apporte son aide précieuse comme bénévole.

En 1993, des tensions internes menacent l'avenir du Challenge. Refusant de voir disparaître cette belle aventure, Bernard reprend le flambeau et fonde l'Amicale des Receveurs des Postes de la Vallée de l'Andelle, avec laquelle il reprend l'organisation de la manifestions. En 1997, muté à Bosc-Roger-en-Roumois, il devient président de l'Amicale des Coureurs de l'Andelle, qu'il présidera jusqu'en 2024. Annie le rejoint officiellement comme secrétaire, assurant avec rigueur la gestion des inscriptions et la coordination des courses.

De 1997 à 2024, le Challenge réunit chaque année douze courses entre octobre et mars, mobilisant douze associations locales et rassemblant en moyenne 350 participants. « Ces nombreuses années nous ont apporté des souvenirs formidables et des amitiés indéfectibles », confie Annie.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

Une vingtaine de bénévoles fidèles s'activent à chaque épreuve, entre préparation, accueil et convivialité, dans un esprit d'équipe exemplaire.

En 2024, après plus de trois décennies d'engagement, Bernard et Annie annoncent leur retrait. « Nous aurions aimé transmettre le flambeau, mais personne ne s'est proposé. C'est notre seul regret », avoue Bernard. Pourtant, son espoir reste intact. Toujours prêt à conseiller et accompagner ceux qui voudraient relancer l'aventure, il lance un appel aux passionnés.

Derrière les kilomètres parcourus et les chronos affichés, il reste une histoire profondément humaine. Celle d'un couple animé par la générosité, la convivialité et le goût du collectif, qui aura fait battre le cœur sportif de la vallée de l'Andelle pendant plus de trente ans.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

UN 1ER MAI FESTIF AVEC LES SÉNIORS

Le 1er mai dernier, le CCAS organisait son traditionnel banquet des seniors en présence de M. Thierry Plouvier, Conseiller départemental, de M. Pascal Calais, Maire de Charleval, et de Mme Corinne Baillie, Conseillère municipale déléguée aux affaires sociales.

Pas moins de 108 convives ont partagé un repas préparé par la Maison Frion. Les élus et les membres du CCAS accompagnés des enfants du CME ont distribué, quant à eux, pas moins de 250 plateaux repas. Comme chaque année, le centre social Espace Libre a offert un brin de muguet à chacun. Les doyens, Mme Ernestine Renard, Mme Jacqueline Gosselin, M. Michel Godart et M. Maurice Lefrançois, ont été honorés par des paniers garnis offerts par Le Coin Bio.

La compagnie Karibean Events a ensuite assuré l'animation avec un spectacle brésilien haut en couleur, qui a enchanté les participants.

UN DIMANCHE VROMBISSANT AVEC LES NORMANDY RIDER'S !

Le 5 mai, Charleval s'est mise à l'heure des grosses cylindrées et du rock pour le 22e rassemblement des Normandy Rider's.

Bikers venus de toute la région, familles et habitants ont partagé une journée festive où casques étincelants, chromes rutilants, cuir noir et guitares électriques ont donné le ton.

Un grand bravo à Gégé et ses bénévoles, qui ont travaillé sans relâche, pour offrir un spectacle inoubliable cette année encore.

Un rendez-vous déjà attendu pour une 23e édition encore plus décoiffante !

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

CHARLEVAL A COMMÉMORÉ LE 8 MAI 1945

Le 8 mai, la commune a rendu hommage à la victoire de 1945 lors d'une cérémonie orchestrée par le Commandant Georges Vanryssel, en présence des élus, pompiers, gendarmes, membres de l'association des Amis du Régiment de la Chaudière, élèves de l'école Jules Verne et élus du Conseil Municipal des Enfants.

Les jeunes du CME, accompagnés de leur coordinatrice Marion Lefebvre, ont présenté l'historique de cette date, tandis que les élèves de CM1 ont lu la lettre de Missak Manouchian à son épouse Mélinée.

Le message du ministre des Armées, relayé par Arthur Durand, ainsi que l'allocution de M. Patrick Emo, premier adjoint, ont rappelé le prix immense payé pour la liberté et la nécessité de transmettre cette mémoire.

Un grand merci à Anne-Laure Dolon et à l'Harmonie Municipale pour leurs contributions musicale toujours très appréciées.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

CHARLEVAL A CÉLÉBRÉ LES FAMILLES !

De nombreux parents charlevalais se sont retrouvés à la salle Charles IX, le 24 mai dernier, à l'occasion de la Fête des Parents organisée par le CCAS et le groupe scolaire de Charleval. Les enseignantes de l'école maternelle ont remis aux familles les jolies réalisations préparées par les enfants. L'après-midi, placé sous le signe de la convivialité, a proposé une exposition des travaux des maternelles, un retour en images sur les projets du Conseil Municipal des Enfants, ainsi que des panneaux réalisés par les élèves de CM2 sur la classe de neige à laquelle ils ont participé en mars dernier.

Les familles ont également apprécié la projection des jolies comptines et poèmes des petits. Les élus du CME, accompagnés de M. Patrick Emo, premier adjoint au Maire, ont inauguré le blason imaginé et sculpté par les enfants. Un magnifique ouvrage qui orne désormais la cheminée de la salle Charles IX. Bravo !

La fête s'est conclue autour d'un pot de l'amitié, accompagné d'un cadeau offert aux parents présents par le CCAS.

LES SÉNIORS EN VOYAGE

Du 24 au 31 mai, nos séniors ont posé leurs valises pour huit jours à Ronce-les-Bains, concoctés par le Centre Communal d'Action Sociale en partenariat avec l'Association Nationale pour les Chèques Vacances.

Ce séjour fut l'occasion de découvrir la Charente-Maritime à travers diverses activités comme la visite de l'île d'Oléron et de son célèbre phare de Chassiron, la découverte de l'architecture de Rochefort, ainsi qu'une visite guidée de La Rochelle.

Entre dégustations, balades et soirées animées au village vacances, la convivialité était au rendez-vous.

Ils étaient une quarantaine à partager ces beaux moments, et leurs valises semblent déjà prêtes pour de nouvelles aventures !

CRÉDIT PHOTO : M. LEROY JACQUES

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

LA KERMESSE DES DIABLOTINS CLÔTURE L'ANNÉE EN BEAUTÉ

Samedi 14 juin, l'association Les Diablotins a donné rendez-vous aux enfants sur la place de la Lieure pour la traditionnelle kermesse de fin d'année. Dans une ambiance joyeuse et familiale, petits et grands ont pu profiter d'un riche programme d'animations : parcours d'obstacles, tir à l'arc, chamboule-tout, maquillage et bien d'autres surprises.

La structure gonflable, très attendue, a fait le bonheur des plus jeunes et n'a pas désempli de l'après-midi. La fête avait d'ailleurs commencé un peu plus tôt, Salle Charles IX, avec le spectacle de chant des élèves de maternelle, dirigé par les institutrices, qui a charmé toutes les familles.

Bravo aux bénévoles de l'association Les Diablotins et à l'équipe pédagogique pour cette belle journée placée sous le signe de la convivialité.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

UNE FÊTE DE LA MUSIQUE SOUS LE SOLEIL

Comme tous les ans, le Comité des Fêtes de Charleval organisait sa traditionnelle Fête de la Musique. Cette année encore, le public a pu profiter de la musique jusqu'à la nuit grâce au bal à Gégé.

Un beau moment de fête, de danse, de partage et surtout de musique !

Un grand bravo à tous les bénévoles qui ont permis d'organiser ce beau moment de convivialité, ainsi qu'aux agents des Services techniques et à l'ASVP pour leur travail et leur disponibilité.

10e ANNIVERSAIRE DE L'OUTIL EN MAIN DE L'ANDELLE

Le 28 juin, l'association L'Outil en Main de l'Andelle célébrait, à Charleval, la fin de l'année scolaire 2024-2025 ainsi que son 10e anniversaire, en présence de M. le Préfet, de nombreux élus et représentants du monde artisanal et associatif du département de l'Eure.

Après la visite des locaux et l'exposition des objets réalisés par les enfants, la cérémonie s'est poursuivie par la remise des diplômes aux jeunes participants.

Les bénévoles ont été chaleureusement remerciés pour leur engagement. À cette occasion, un hommage a également été rendu à M. Arnaud Gambu, ancien secrétaire de l'association, avec le dévoilement d'une plaque « Jardin Arnaud Gambu » installée au niveau des ruches.

Enfin, M. Pierre Lefébure a rappelé la création de l'antenne en 2015, soulignant la mission essentielle de l'association : transmettre les savoir-faire artisanaux et renforcer le lien intergénérationnel.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

UN MOIS DE JUILLET FESTIF !

Charleval a vibré trois jours durant au rythme des animations du Comité des Fêtes. Le concours de pêche a ouvert les festivités, avant de laisser place au traditionnel Bal des Fleurs, animé avec brio par DJ Rob. Entre musique, karaoké et ambiance chaleureuse, petits et grands ont partagé un beau moment de danse, tandis que la fête foraine battait son plein sur la place de la Mairie.

Le 13 juillet, la grande Parade a rassemblé chars fleuris, fanfares, danseuses et motards. Si l'orage a contraint à annuler le feu d'artifice, l'énergie et l'enthousiasme sont restés intacts. Enfin, le 14 juillet, le spectaculaire Show Vélo des professionnels de VPOrganisation a ébloui le public avec ses figures aériennes de BMX freestyle et l'initiation proposée au public a contribué à cette belle réussite.

Trois jours de fête inoubliable, rendus possibles grâce aux bénévoles et aux agents communaux.

Retrouvez ci-dessous les tribunes des élus de la majorité et des élus de la minorité tels qu'ils sont transmis à la rédaction du bulletin municipal. Le contenu de ces tribunes engage la responsabilité de leurs auteurs.

CAP SUR L'AVENIR

Un moment symbolique est manquant dans la présentation des temps forts qui se sont déroulés dans Charleval. Ce n'est pas un oubli, mais un prétexte pour rappeler des aspects importants qui ont guidé notre action municipale.

L'inauguration du lavoir Armand Peynaud que nous n'avons pas évoquée dans ce qui précède, est le signe de cette volonté de remettre Charleval «dans ses murs» et dans ce passé qui lui est propre.

Les lieux de ce passé, très marqués par l'industrie depuis la fin du 19 ème siècle, pourront être admirés après leur restauration, mais surtout revivrent à travers des activités.

Où pourrait-on mieux abriter une «Nuit du conte» que dans le lavoir peuplé ce soir là d'enfants et d'adultes, à la lumière de quelques flambeaux?

Cette dernière navette nous permet d'affirmer qu'il est nécessaire de poursuivre les restaurations et réhabilitations. Revoir des lieux témoins de notre passé, mais surtout recréer des lieux de vie.

Pour élargir le propos de cette tribune nous devons préciser que demain la construction neuve deviendra de plus en plus compliquée sur le territoire en fonction de la réduction foncière constructible qui nous sera imposée.

Penser des lieux de vie ou des lieux d'habitation dans le cadre des réhabilitations sera certainement dans un avenir proche une réelle opportunité.

Redonner à Charleval les structures de son passé tout en augmentant les possibilités d'accueil, c'est un pari que Charleval peut gagner demain.

J'AIME CHARLEVAL

Bonjour à tous !

Nous traversons une période de turbulences politiques où la fracture se creuse entre responsables politiques et citoyens désabusés parce qu'ils ont le sentiment de ne pas être écoutés, de ne pas vivre sur la même planète que ces élus qu'ils pensent être attachés à paraitre pour se faire réélire, plutôt qu'à agir concrètement pour l'amélioration de leur vie quotidienne. Il ne reste guère qu'à certains élus de proximité à qui les habitants font souvent confiance.

En mars prochain se dérouleront les élections municipales. Comme nous vous l'avions indiqué dans la navette d'avril, nos représentants Valérie Payen et Christian Cauchois ne se représenteront pas, préférant s'impliquer dans des projets portés par le milieu associatif.

Et si vous deveniez conseiller(ère) ?

Le rôle des conseillers municipaux :
En dehors des périodes électorales, leur rôle est peu mis en avant, les médias se concentrant quasi exclusivement sur la personne du Maire. Cette situation interroge sur la raison pour laquelle la, le Maire n'est pas élu(e) directement ?

Or, la légitimité du Maire repose sur celle du conseil municipal qui incarne la diversité des voix et des compétences. Le rôle des conseillers municipaux, dont les adjoints, est très important car c'est l'engagement collectif qui porte les projets et le lien avec les habitants !

Vous avez envie d'agir pour l'intérêt général et le plus important avec sincérité, impartialité et intégrité ? N'hésitez pas à nous contacter, nous vous mettrons en lien avec ceux qui le souhaitent déjà !

equipecitoyennejaime.charleval@gmail.com
07.49.01.62.72

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026, INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour voter aux élections municipales de 2026, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. Pour cela, il faut être âgé d'au moins 18 ans le jour du scrutin, être de nationalité française et jouir de ses droits civiques. Les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent également voter, mais doivent s'inscrire sur une liste complémentaire spécifique.

L'inscription se fait en mairie ou en ligne sur le site officiel service-public.fr. Il est important de respecter la date limite d'inscription, fixée au 6 février 2026 pour pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026 (le délai est repoussé au 5 mars 2026 pour les jeunes non recensés, les nouveaux électeurs et les personnes ayant récemment déménagé ou acquis la nationalité).

Il est conseillé de vérifier sa situation électorale, soit auprès de la mairie, soit sur le site service-public.fr, afin de s'assurer que l'on figure bien sur les listes.

CRÉDIT PHOTO : SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE CHARLEVAL

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Adam PINETRE	le 03/07/2025

Mariages :

Christophe DAUTRY & Carol HOUSSAYE	le 09/08/2025

Décès :

Emilie MENNELA	le 29/05/2025
Félix LAFUENT	le 21/06/2025
Marie-Ange PFLIEGER	le 06/07/2025
Annick CARDOSO	le 25/09/2025
Bruno DANZÉ	le 25/09/2025
Geneviève RAVENEL	le 11/10/2025

Transcriptions de décès :

Gilbert MORIN	le 05/04/2025
Joseph LOISON	le 05/06/2025
Jean-Marc DELAMARE	le 06/06/2025
Bénédicte HURAY	le 06/07/2025
Jean-Luc FASSIATY	le 26/07/2025
Frédéric LEFEBVRE	le 19/08/2025
Elisabeth MADRY	le 10/09/2025
François QUEUDRAY	le 23/09/2025

Mairie : 02.32.49.01.32
mairie@charleval.net
- Lundi : 13h30 à 17h00
- Mardi au vendredi : 8h30 à 12h15
  13h30 à 17h00
- Samedi : Fermée

Facebook : Commune de Charleval

Service Urbanisme :
secretariat-urbanisme@charleval.net
- Du mardi au vendredi : 8h30 à 12h15

Médiathèque : 02.32.68.31.93
bibliotheque@charleval.net
- Lundi, mardi, jeudi : 14h30 à 18h30
- Vendredi : 14h30 à 18h00
- Mercredi : 14h00 à 18h00
- Samedi : 09h00 à 12h00

Facebook : Médiathèque Jules Vernes, Charleval

Conservatoire : 02.32.49.69.95
conservatoire@charleval.net
Facebook : Conservatoire de Charleval

Services Techniques : 02.32.48.00.60
secretariat.st@charleval.net

Service développement territorial : 02.32.48.19.59
developpement.territorial@charleval.net
communication@charleval.net

Ramassage des ordures :
- Mardi matin : Ordures ménagères
- Mardi après-midi : Emballages et papiers
- Vendredi matin : Ordures ménagères

Déchetterie : 06.08.89.12.16

Du 01/04 au 30/09 - Été
- Lun, mer, jeu, ven, sam :
  09h00 - 11h45 / 13h30 - 17h45
- Mardi et dimanche : Fermée

Du 01/10 au 31/03 - Hiver
- Lun, mer, jeu, ven, sam :
  09h00 - 11h45 / 13h30 - 16h45
- Mardi et dimanche : Fermée

Jour de tontes / utilisation d'appareils bruyants :

Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le Département de l'Eure, en date du 25 septembre 2014.

- Les jours ouvrables :
  de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00.
- Les samedis :
  de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés :
  de 10h00 à 12h00.

Charleval Normandie

La Navette - Journal municipal de la commune de Charleval
Réalisation : Service Communication de Charleval, ZA Vente Cartier, 27380.
Tél. : 02.32.49.01.32 - Courriel : **communication@charleval.net**

Responsable de la Publication : Pascal Calais, Maire. Dépôt légal Octobre 2025
Conception graphique : Service Communication - Tirage : 1100 exemplaires - Imprim'vert certifié PEFC - Diffusion : Élus, habitants et amis de Charleval.
Impression : Imprimerie Repro Service - 02.35.77.52.31